

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04835

Numéro SIREN : 501 483 051

Nom ou dénomination : @.XIOME

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2022 sous le numéro de dépôt 3689

3689

@XIOME

Société par actions simplifiée : au capital de 10 000 Euros
1 rue des Mésanges – 78780 MAURECOURT
RCS VERSAILLE 501 483 051

**PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Du 24 janvier 2020

L'an deux mille vingt,
Le 24 janvier,
A dix heures,

Les associés de la société « @XIOME », se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidence.

Sont présents :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| - Monsieur Matthieu VANDREBECQ | Propriétaire de 99 Actions |
| - Monsieur Antoine VANDREBECQ | Propriétaire de 01 Action |

Total de parts présentes ou représentées : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Monsieur Matthieu VANDREBECQ préside la séance en qualité de président associé.

@XIOME

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
1 rue des Mésanges – 78780 MAURECOURT
RCS VERSAILLES 501 483 051

**RAPPORT
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 227-10
DU CODE DE COMMERCE**

Du 24 janvier 2020

Chers Associés,

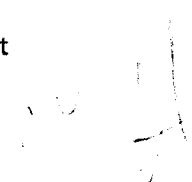
En application de l'article L.227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L.233-3 dudit Code.

Nous vous indiquons que sont intervenues au titre de l'exercice écoulé les conventions suivantes :

Monsieur Matthieu VANDREBECQ, Président, a perçu une rémunération globale brute de VINGT QUATRE MILLE EUROS (24 000 €) et de la prise en charge des cotisations « frais de santé DIOT » de 6 224,55€ au cours de l'exercice social clos le 30/09/2019.

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Le président



Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2019 de la SAS @XIOME

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 49 034,98 euros de la manière suivante :

- à la **DISTRIBUTION DES DIVIDENDES**

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre président pour l'exercice écoulé.

Le Président

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2019 de la SAS @XIOME

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

La société a réalisé un chiffre d'affaires de **135 300,00** euros, contre de **91 200,00** l'an dernier.

Le montant de la masse salariale s'élève à **24 000,00** euros, les charges sociales sont de **15 402,12** euros.

Après **4 717,96** euros de dotations aux amortissements, la totalité des charges d'exploitation est de **75 480,26** euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **59 820,36** euros contre **39 591,14** euros l'an dernier.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés pour **12 379,00** euros, l'exercice clos le 30 septembre 2019 se traduit par un bénéfice de **49 034,98** euros.

Les perspectives d'avenir pour le prochain exercice vont confirmer la bonne maîtrise des frais généraux.

@XIOME

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
1 rue des Mésanges – 78780 MAURECOURT
RCS VERSAILLES 501 483 051

Monsieur le Greffier du Tribunal
De Commerce de VERSAILLES
1 place André Mignot
78000 Versailles

Saint-Quentin,
Le 03 février 2020,

Monsieur le Greffier,

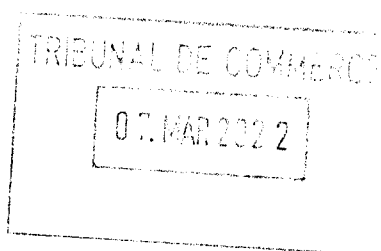
Nous vous prions de bien vouloir trouver sous pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, à savoir :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.
- Le rapport de gestion présenté à l'Assemblée d'approbation des comptes dudit exercice.
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée.

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire de 45,80 €.

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Matthieu VANDREBECQ



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la convention visée à l'article 227-10 du code de commerce, statuant sur ce rapport, approuve successivement ladite convention.

Les intéressés n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide la distribution, à titre de dividende, la somme de 50 000 euros, soit 500 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- Le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé.
- Le texte des résolutions proposées.
- Rapport des Conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai toutes questions au président, ce dont l'Assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019.
- Affectation des résultats.
- Conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, a pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2019, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice de la manière suivante :

- **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES : 49 034,98 euros.**

Cette résolution mise aux voix, est adoptée, à l'unanimité.

SAS @.XIOME

BILAN ACTIF

page

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	27 646,45	22 803,73	4 842,72	3,14	6 330,33	4,03
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 000,00		2 000,00	1,30	2 000,00	1,27
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	79 000,00		79 000,00	51,31		
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	108 646,45	22 803,73	85 842,72	55,76	8 330,33	5,31
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	20 880,00		20 880,00	13,56	19 440,00	12,39
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	880,71		880,71	0,57		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 729,02		1 729,02	1,12	491,16	0,31
. Autres	10 926,15		10 926,15	7,10	85 848,44	54,71
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	33 701,06		33 701,06	21,89	42 491,59	27,08
Charges constatées d'avance					307,00	0,20
TOTAL (II)	8 116,94		68 116,94	44,24	148 578,19	94,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 16 763,39	22 803,73	153 959,66	100,00	156 908,52	100,00

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

S @.XIOME

BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6,50	6,37
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000,00	1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,85	0,64
Réserves réglementées		
Autres réserves	65 918,32	82 293,60
Report à nouveau	42,82	52,45
Résultat de l'exercice	49 034,98	29 339,72
	31,85	18,70
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	125 953,30	122 633,32
	81,81	78,16
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	5 534,67	17 801,28
	3,59	11,34
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 776,74	3 645,28
	2,45	2,32
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 577,52	1 551,80
	1,02	0,99
. Organismes sociaux	3 842,34	3 955,14
	2,50	2,52
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 995,89	1 538,00
	3,89	0,98
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 095,60	5 134,50
	4,61	3,27
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	183,60	649,20
	0,12	0,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	28 006,36	34 275,20
	19,19	21,84
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	153 959,66	156 908,52
	100,00	100,00

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

SAS @.XIOME

COMPTE DE RÉSULTAT

page

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	135 300,00		135 300,00	100,00	91 200,00	100,00	44 100		48,36	
Chiffres d'Affaires Nets	135 300,00		135 300,00	100,00	91 200,00	100,00	44 100		48,36	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			0,62	0,00	2,36	0,00	-2		-100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			135 300,62	100,00	91 202,36	100,00	44 098		48,35	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			30 652,28	22,65	27 003,48	29,61	3 649		13,51	
Impôts, taxes et versements assimilés			703,40	0,52	835,60	0,92	-132		-15,80	
Salaires et traitements			24 000,00	17,74	28 000,00	30,70	-4 000		-14,28	
Charges sociales			15 402,12	11,38	-10 143,86	-11,11	25 545		251,85	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 717,96	3,49	5 910,47	6,48	-1 193		-20,18	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			4,50	0,00	5,53	0,01	-1		-19,99	
Total des charges d'exploitation (II)			75 480,26	55,79	51 611,22	56,59	23 869		46,25	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			59 820,36	44,21	39 591,14	43,41	20 229		51,09	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			1 990,27	1,47	900,78	0,99	1 090		121,11	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			1 990,27	1,47	900,78	0,99	1 090		121,11	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 990,27	1,47	900,78	0,99	1 090		121,11	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			61 810,63	45,68	40 491,92	44,40	21 319		52,65	

S @.XIOME

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	48,00	0,04	5 160,20	5,66	-5 112	-99,06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	348,65	0,26			348	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	396,65	0,29	5 160,20	5,66	-4 764	-92,32
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-396,65	-0,28	-5 160,20	-5,65	4 764	92,33
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	12 379,00	9,15	5 992,00	6,57	6 387	106,59
Total des Produits (I+III+V+VII)	137 290,89	101,47	92 103,14	100,99	45 187	49,06
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 255,91	65,23	62 763,42	68,82	25 492	40,62
RÉSULTAT NET	49 034,98	36,24	29 339,72	32,17	19 695	67,13
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

S.A.S @XIOME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 24 JANVIER 2020

Exercice clos au 30 septembre 2019

@XIOME

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
1 rue des Mésanges – 78780 MAURECOURT
RCS VERSAILLES 501 483 051

@XIOME

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
1 rue des Mésanges – 78780 MAURECOURT
RCS VERSAILLES 501 483 051

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 janvier 2020

SOMMAIRE

Feuille de présence à l'assemblée générale

Rapport de Gestion.....1 à 3

Rapport sur les conventions du Président.....4

Procès-verbal des délibérations.....5 à 8

Lettre d'envoi au Greffe du Tribunal.....9

10 51

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois

L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 2 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 153 959,66 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 49 034,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrale des comptes annuels qui ont été établis le 15/01/2020 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-0 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 108 646

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	24 599	3 579	531	27 646
Immobilisations financières	2 000	79 000		81 000
TOTAL	26 599	82 579	531	108 646

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 22 804

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	18 268	5 067	531	22 804
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	18 268	5 067	531	22 804

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Inst.agenc.divers	8 992	8 299	693	10 ans
Mat.bureau & informat	17 858	14 306	3 553	de 3 à 6 ans
Mobilier	796	199	597	5 ans
TOTAL	27 646	22 804	4 843	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 113 416

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	79 000		79 000
Actif circulant & charges d'avance	34 416	34 416	
TOTAL	113 416	34 416	79 000

SAS @.XIOME

ANNEXE

page

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 881

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	881
Disponibilités	
TOTAL	881

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 28 006

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	5 535	5 535		
Fournisseurs	3 777	3 777		
Dettes fiscales & sociales	18 695	18 695		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	28 006	28 006		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 724

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 260
Dettes fiscales & sociales	1 464
Autres dettes	
TOTAL	2 724

SAS @.XIOME

ANNEXE

page

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 135 300

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	135 30	100,00 %
TOTAL	135 30	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 12 379

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	59 82		59 820
Résultat financier	1 99		1 990
Résultat exceptionnel	-39		-397
Participation des salariés			
TOTAL	61 41	12 379	49 035

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

@X.OME

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
1 rue des Mésanges - 78780 MAURECOURT
RCS VERSAILLES 501 483 051

* * *

***RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 septembre 2019***

* * *

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ainsi que sur les comptes annuels du dit exercice aujourd'hui à votre approbation.

ru
1

@XIOME

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
1 rue des Mésanges – 78780 MAURECOURT
RCS VERSAILLES 501 483 051

***Feuille de présence à l'assemblée générale ordinaire
Du 24 janvier 2020***

ASSOCIES Nom, Prénom	MANDATAIRES	Nombre d'actions	SIGNATURES
VANDREBECQ MATTHIEU	Président	99	
VANDREBECQ ANTOINE		1	

Le président certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que deux associés sont présents ou représentés, totalisant 100 actions ayant droit de vote et auxquelles sont rattachées 100 voix.

Le Président

